



## **ANNEXES**

### **LOGEMENT**

### **TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE**

### **INFRASTRUCTURES, MOBILITE DURABLE, TOURISME**

<b>Annexe 1. Optimisation de la gestion des déchets dans les métiers de construction et d'exploitation.....</b>	<b>2</b>
<b>Annexe 2. Les mesures de réduction des nuisances sonores.....</b>	<b>4</b>
<b>Annexe 3. Consommation d'eau par métier et services en vue de la diminuer.....</b>	<b>6</b>
<b>Annexe 4. Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation.....</b>	<b>9</b>
<b>Annexe 5. Adaptation au changement climatique.....</b>	<b>10</b>

## Annexe 1. Optimisation de la gestion des déchets dans les métiers de construction et d'exploitation

Entités	Volume total déchets 2013 (en tonnes)	Périmètre
<b>Compagnie des Alpes*</b>	<b>5525</b>	Domaines skiables et Parcs de loisirs
<b>groupe SNI</b>	<b>2 600</b>	Construction neuve
<b>Icade</b>	<b>5151</b>	Volume en exploitation des immeubles tertiaires significatifs
<b>Transdev</b>	<b>16 631</b> Part recyclés non-dangereux : 35 %	Périmètre environnemental Groupe Somme des déchets dangereux et non-dangereux

\*Consolidation des données métiers et fonctionnement interne

### Logement

#### Groupe SNI

Pour l'activité patrimoniale, deux outils sont utilisés pour optimiser les déchets : en conception un outil permettant le calcul des quantités générées et pendant la phase chantier une charte de chantier propre. L'utilisation de l'outil d'impact environnemental SNI Environnement permet d'anticiper la catégorie et le volume de déchets générés par la construction. Il est précisé dans les objectifs de chantier des entreprises qu'elles prennent en compte l'optimisation des déchets et notamment favoriser les matériaux peu emballés. Une charte chantier faibles nuisances incluant un volet sur la gestion des déchets est inclus dans les contrats, et suivie par la maîtrise d'œuvre. Pour l'entretien des espaces verts, il est prévu une valorisation des déchets verts et non une mise en décharge.

### Transition énergétique et écologique

#### Société Forestière

Les propriétaires forestiers institutionnels gérés par la Société Forestière sont certifiés PEFC, ce qui garantit la gestion durable des forêts. En conséquence, les opérations susceptibles de produire des déchets sur les patrimoines forestiers gérés sont menées par des entreprises qui doivent respecter le cahier des charges PEFC. Ce dernier demande ainsi une récupération des huiles (moteurs et hydrauliques) ainsi que l'ensemble des déchets générés par l'activité d'exploitation forestière.

### Infrastructures, mobilité durable, tourisme

#### Infrastructures et ingénierie

##### Egis

La collecte régulière des déchets est communément incluse dans les contrats d'exploitation. Concernant la réduction, le réemploi et le tri, 25% des activités d'exploitation routière contrôlées sont certifiées ISO 14 001.

## **Tourisme**

### **Compagnie des Alpes**

Les activités du Groupe génèrent essentiellement des déchets non dangereux (95%), principalement des déchets ménagers et déchets verts produits par les Parcs de loisirs.

86% des déchets (en poids) sont produits par les Parcs de loisirs et 14% par les Domaines skiables. Pour ces derniers une grande partie des ferrailles sont issues des remontées mécaniques démontées, qui sont toutes recyclées et valorisées.

Pour les déchets industriels, les sites du Groupe pratiquent le tri sélectif. La majorité des Domaines skiables utilisent de plus des chiffons lavables diminuant ainsi leur quantité de déchets. Plus de 3000 poubelles sont mises à la disposition de la clientèle, et les Parcs de loisirs commencent à proposer le tri sélectif à leurs clients. Des opérations « Montagne Propre » sont régulièrement organisées au printemps sur la plupart des sites de montagne pour faire disparaître les déchets résiduels de la saison d'hiver ou des débris plus anciens, souvent en partenariat avec des associations de défense de l'environnement et avec les communes. Mobilisant parfois plusieurs dizaines de personnes, elles ont permis de récolter plusieurs tonnes de déchets en 2013. Les bio déchets sont généralement recyclés en engrais ou en combustible.

### **Belambra**

Belambra poursuit en 2013, les actions menées en 2012 :

- 12 clubs dont 100% des logements sont équipés de poubelles de tri sélectif,
- 31 clubs avec tri sélectif sur le site ou à proximité,
- 6 clubs dont le personnel a participé à une opération de nettoyage des plages ou des pistes de ski,
- 9 clubs effectuent le tri des déchets des cuisines des restaurants (huile, verre, papier).

## **Immobilier**

### **Icade foncière**

Pour instaurer une politique de maîtrise des déchets pertinente, Icade Foncière Tertiaire a mis en place :

- Une cartographie des déchets de son patrimoine de bureaux « significatifs » qui permet de mieux connaître les niveaux de productions de chaque immeuble et la nature recyclable ou non de ses déchets.
- Une traçabilité des déchets produits par les activités de déconstruction et de construction neuve pour les immeubles neufs. Cette traçabilité permet de dresser un bilan de la gestion des déchets pilotés.
- Une meilleure connaissance des flux de déchets produits et collectés sur les parcs, dans les immeubles existants qui permet l'amélioration des productions et des tris sélectifs.
- Une généralisation du tri sélectif et amélioration de la valorisation matière.
- Des annexes environnementales au bail des locataires qui permettent une vision environnementale plus approfondie entre bailleur et locataires.
- Pour améliorer sa politique en matière de maîtrise des déchets, ICADE mettra en place :
  - l'amélioration de la signalétique des points de collecte des déchets,
  - le test d'une benne à compactage solaire sur les parcs Icade,
  - la récupération de déchets organiques au siège d'Icade,
  - l'affinage des résultats pilotes de la pesée embarquée de déchets.

**Pour en savoir plus sur d'autres entités du Groupe, se référer aux parties Logement, Transition énergétique et écologique, Infrastructures, mobilité durable et tourisme du rapport de responsabilité sociale 2013.**

## **Annexe 2. Les mesures de réduction des nuisances sonores**

### **Logement**

#### **Groupe SNI**

Une charte chantier à faibles nuisances a été rédigée par le groupe SNI et est introduite dans tous les contrats de travaux. Elle prévoit la réduction des nuisances sonores via l'utilisation de matériel adéquat, la planification des tâches bruyantes pendant les périodes les moins gênantes,...

### **Infrastructures, mobilité durable, tourisme**

#### **Mobilité durable**

##### **Transdev**

L'entretien des infrastructures et de la flotte permet de respecter les seuils fixés par la réglementation; cet entretien concerne par exemple les révisions mécaniques, ou les révisions des rails.

#### **Tourisme**

##### **Compagnie des Alpes**

Certains Parcs de loisirs organisent régulièrement des comités de voisins afin de prendre en compte leurs remarques pour identifier et limiter les nuisances éventuelles causées par leur activité.

En Belgique et en Hollande, les Parcs sont régis par un permis d'environnement. Des mesures sont prises régulièrement et des comités de quartiers sont organisés avec les riverains afin de limiter les nuisances. Walibi Belgium a installé des tubes phoniques afin de limiter le bruit, et le Parc a aussi un plan d'actions visant à diminuer le bruit des trains et des spectacles.

Pour les Domaines skiables, les nuisances sonores sont faibles et proviennent essentiellement des gares de remontées mécaniques et des enneigeurs situés à proximité des zones urbaines. Lors du renouvellement des remontées, les motorisations en sommet de lignes, loin des habitations, sont la plupart du temps retenues. Pour les enneigeurs, les appareils de nouvelle génération à mélange externe et sans ventilateur permettent de limiter considérablement les nuisances sonores. Enfin, les plans de damage sont construits de manière à éviter le passage des engins de damage à proximité des habitations en pleine nuit.

#### **Immobilier**

##### **Icade**

La pollution par le bruit demeurant un des fléaux de la vie en ville, Icade est particulièrement attentif à ce sujet dans ses diverses activités. La typologie d'actifs du Pôle Foncière Icade et Silic (bureaux, entrepôts, cliniques principalement) n'implique pas de nuisance sonore en exploitation ; les mesures acoustiques réglementaires sont néanmoins réalisées régulièrement pour les équipements ICPE.

Les nuisances sonores peuvent en revanche exister lors de phases de chantier de construction, tant pour les immeubles construits par le Pôle Foncière que pour les chantiers du Pôle Promotion. Les mesures de prévention de ces nuisances sonores sont encadrées par les réglementations et les référentiels de certification HQE systématiquement mis en place (la cible 3 : chantier à faibles nuisances est systématiquement visée au niveau « très performant »). De plus, autant que possible

sur les chantiers importants, l'acide veille au confort des riverains et demande une approche environnementale à ses prestataires de type charte chantier propre ou questionnaire environnemental.

**Pour en savoir plus sur d'autres entités du Groupe, se référer aux parties Logement, Transition énergétique et écologique, Infrastructures, mobilité durable et tourisme du rapport de responsabilité sociale 2013.**

### Annexe 3. Consommation d'eau par métier et services en vue de la diminuer

Entités	Volume total d'eau consommée 2013 (en m3)	Volume total d'eau consommée 2012 (en m3)	évolutions	Périmètre
<b>Compagnie des Alpes</b>	4 300 000	4 900 000	-12%	Domaines skiables + Parcs de Loisirs
<b>Icade</b>	237 940	216 059	+10%	Consommations d'eau par source
<b>Groupe SNI</b>	22 225 325			Consommation d'eau des bâtiments
<b>Transdev*</b>	4 807 866			Consolidation parties fonctionnement interne et métier (lavages véhicules et bâtiments)

\*Les chiffres 2012 et l'évolution 2012/2013 n'est pas publiée en raison d'un changement de périmètre significatif en 2013

 : Information non disponible

#### Logement

##### Groupe SNI

Dans le cadre de la conception de ses projets, le groupe SNI entreprend de réduire les consommations d'eau potable :

- grâce à l'utilisation d'un outil de simulation des consommations permettant de faire prendre conscience de l'intérêt des équipements hydro-économiques,
- à travers l'investissement dans des équipements hydro-économiques,
- en ne prévoyant pas d'arrosage dans les nouveaux projets et en utilisant des plantes adaptées au climat,
- en communiquant les gestes simples et économes auprès des utilisateurs (livret d'accueil locataire).

#### Infrastructures, mobilité durable, tourisme

##### Infrastructures et ingénierie

##### Egis

Pour l'exploitation, les mesures consistent à limiter l'utilisation d'eau potable pour des usages industriels (réservoir d'eau pluviale, recyclage pour le lavage des véhicules).

## **Tourisme**

### **Compagnie des Alpes**

Les Parcs de loisirs veillent à un usage raisonné de la ressource en eau par des actions variées sur le repérage des fuites par exemple, la mise en place de sous compteurs, une limitation d'arrosage des espaces verts en cas de sécheresse, d'installation de robinets mousseurs, temporisés ou infra rouge, de chasses double flux ou de toilettes sèches, la récupération d'eaux pluviales pour alimenter les sanitaires. Ces actions d'optimisation de la consommation d'eau portent leurs fruits dans les Parcs de loisirs, où l'on note une diminution de 5% des consommations.

L'enneigement de culture vise à préserver le Groupe des conséquences éventuelles d'un déficit de neige naturelle pour la pratique du ski, notamment en début et fin de saison. La neige fabriquée n'est rien d'autre que de l'eau transformée en cristal sous l'effet des basses températures.

Aucune transformation chimique ni aucun additif n'est nécessaire au processus de transformation d'eau en neige. L'eau prélevée dans la nature est donc restituée non polluée lors de la fonte (avec un taux d'évaporation compris entre 10% et 30%). Depuis plusieurs années, les sociétés du Groupe utilisent des techniques de préparation et de damage des pistes qui permettent de limiter la quantité de neige nécessaire à la pratique du ski tout en assurant une qualité de service très élevée.

Le travail des surfaces des pistes par un profilage idéal et un bon engazonnement permet également de diminuer la quantité de neige nécessaire à l'ouverture de la piste. L'utilisation de radar détectant la hauteur de neige sur les engins de damage permet de cibler la production de neige de culture aux seules surfaces le nécessitant. Les enneigeurs se modernisant, la neige produite est plus 'sèche' et nécessite moins d'eau pour le même volume produit.

Pour la neige de culture, les domaines skiables privilégient autant que possible les solutions de captage de surface et de récupérations de trop pleins, pour limiter le recours à l'eau potable. Près de 82% de l'eau utilisée pour la neige de culture est ainsi captée localement.

Les prélèvements se faisant en partie durant la période d'étiage des cours d'eau, pendant laquelle leur débit est au plus bas, les stations de la Compagnie des Alpes ont fait un effort particulier dans la construction de retenues collinaires. Celles-ci permettent de stocker les eaux des pluies d'automne ou, comme c'est de plus en plus le cas, celles de la fonte des neiges, afin de limiter la pression sur les cours d'eau pendant l'hiver. Les sociétés du Groupe sont ainsi équipées de 22 retenues pour une capacité totale de près de 1,5 million mètres cubes. Les sociétés du Groupe mettent en place des débits réservés afin de maintenir la biodiversité en aval des prélèvements.

En France, les prélèvements d'eau dans le milieu naturel sont par ailleurs réglementés par le code de l'environnement. En fonction du volume prélevé, ils sont soumis à déclaration ou à autorisation préfectorale selon les procédures I.O.T.A. Ils donnent lieu au paiement d'une redevance à l'Agence de l'eau, au titre de la Loi sur l'eau.

### **Belambra**

L'entreprise poursuit ses actions menées en 2012 :

- 80% des logements sont équipés de réducteurs de débit,
- campagne de mise en place de robinets thermostatiques sur les douches, de chasse d'eau double commande ou Sanisac® ou éco-plaquettes,
- 90% de goutte à goutte sur les espaces verts plantés en 2012,
- 100% de récupération de l'eau des piscines à débordement en 2012.

## **Mobilité durable**

### **Transdev**

Transdev dépend principalement des infrastructures mises à disposition par ses clients : la source principale de consommation concerne le lavage des véhicules (exigence essentielle de qualité de service, mais contraire à l'enjeu environnemental). Afin de limiter cette consommation, les sociétés de Transdev s'équipent de plus en plus d'équipements à recyclage d'eau, permettant des économies de plus de 80% par cycle moyen de lavage.

Concernant les quelques pays à fort stress hydrique où Transdev opère (Australie), une attention forte est portée, de façon volontariste ou via la réglementation, à la question de la consommation d'eau (exemple : adaptation des infrastructures; application des niveaux d'alertes décidés par les gouvernements régionaux).

## **Immobilier**

### **Icade**

Pour instaurer une politique de maîtrise des consommations d'eau pertinente, Icade Foncière Tertiaire a mis en place :

- Une « cartographie eau » de son patrimoine de bureaux « significatifs » qui permet de connaître les niveaux de consommation de chaque immeuble et les équipements liés à la distribution de l'eau.
- Une cartographie précise du réseau de distribution d'eau de ses parcs d'activités qui permet d'avoir une meilleure connaissance des éléments des réseaux et de mieux planifier en cas de besoin les travaux de renouvellement des équipements vétustes ou défectueux.
- Un suivi de l'ensemble des consommations d'eau pour les immeubles en construction dans le cadre de la HQE.
- Une meilleure surveillance des éventuelles fuites dans les réseaux des bâtiments existants, qui permet l'amélioration des consommations d'eau. Cette meilleure surveillance passe par la mise en place de relevés physiques mensuels des consommations d'eau sur plusieurs sites.
- Une sensibilisation aux gestes verts : bon usage des robinets sanitaire à réducteur de débit et des mécanismes de chasse d'eau économes qui permet l'amélioration des consommations d'eau.
- La création de bassin de rétention sur le parc des portes de Paris.

Pour poursuivre sa politique d'amélioration des consommations d'eau, Icade mettra en place à partir de 2014 :

- une analyse opérationnelle des résultats de la cartographie eau pour détecter les surconsommations,
- des gestes verts grâce aux plans d'actions de l'annexe environnementale,
- des sous-compteurs d'eau par usage dans au moins un immeuble existant.

**Pour en savoir plus sur d'autres entités du Groupe, se référer aux parties Logement, Transition énergétique et écologique, Infrastructures, mobilité durable et tourisme du rapport de responsabilité sociale 2013.**



## Annexe 4. Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation

### Logement

#### Groupe SNI

La consommation de matières premières est principalement liée à l'activité de construction du groupe SNI. Des outils de management environnemental sont utilisés dans le cadre de l'évaluation environnementale des opérations et il traite également l'optimisation de matière première par utilisation de matière recyclable,...

Dans cette démarche, deux outils permettent notamment de répondre à cet enjeu :

- l'analyse environnementale qui permet d'identifier les ressources locales et notamment les productions de produits recyclés,
- l'outil SNI Environnement qui s'intéresse aux matériaux et à leur caractère renouvelable afin de favoriser ces derniers.

#### Icade

Icade Promotion est en constante recherche d'efficacité des matériaux utilisés avec l'objectif d'améliorer les Ubat des constructions pour les simulations thermiques et calculs de rénovation thermique.

### Infrastructures, mobilité durable, tourisme

#### Tourisme

#### Compagnie des Alpes

En 2012-2013, le Groupe a consommé 129 mètres cubes d'huiles, dont 60% en huiles alimentaires, les 40% restants en huiles mécaniques, en légère diminution par rapport à l'exercice précédent. Les huiles mécaniques servent au fonctionnement des attractions, remontées mécaniques et engins de damage. Les Domaines skiables travaillent sur l'allongement de la durée d'utilisation des huiles mécaniques afin d'en limiter leur consommation, et favorisent dans les engins de damage les huiles biodégradables en cas de dispersion accidentelle.

Entité	Volume total d'huile consommée 2013 (en m3)	Volume total d'huile consommée 2012 (en m3)	Evolutions	Périmètre
Compagnie des Alpes	129	147	-12%	Domaines skiables + Parcs de Loisirs

Pour en savoir plus sur d'autres entités du Groupe, se référer aux parties Logement, Transition énergétique et écologique, Infrastructures, mobilité durable et tourisme du rapport de responsabilité sociale 2013.

## Annexe 5. Adaptation au changement climatique

### Logement

#### Groupe SNI

Les conséquences du changement climatique pour l'offre du Groupe SNI sont liées à :

- Des températures plus accentuées et notamment plus chaude l'été. Les performances des nouveaux logements et les travaux sur les bâtiments existants permettront de mieux supporter ces nouvelles contraintes dans les logements et de conserver un patrimoine attractif.
- Raréfaction de la ressource en eau et donc une augmentation du cout pour les locataires. D'ores et déjà des systèmes hydro-économiques et de récupération d'eau de pluie sont mis en place dans le parc.
- Augmentation des risques naturels (submersion marine, inondation,...), ces situations de risque sont en cours de cartographie.

### Transition énergétique et écologique

#### CDC Biodiversité

CDC Biodiversité a mis en place :

- une offre d'ingénierie végétale dans le choix des essences pour les plantations (limitant les consommations d'eau, adaptées aux conséquences du changement climatique),
- un projet de recherche sur l'apport de la biodiversité et des services éco systémiques en vue de réduire l'effet du changement climatique sur la ville (réduction de l'effet d'îlot de chaleur, du risque inondation...).

#### CDC Climat

Le changement climatique est au cœur des préoccupations de CDC Climat. La direction de la recherche travaille sur des thématiques comme : "analyse économique et financière des projets urbains de réduction des émissions de GES et d'adaptation au changement climatique" ou "méthodes d'intégration de l'adaptation aux impacts du changement climatique dans l'aménagement de quartiers urbains" .

Pour plus d'information : <http://www.cdclimat.com/Presentation-de-CDC-Climat.html>

#### Société Forestière

L'indicateur retenu est le renouvellement des plans simples de gestion (PSG), outil de pilotage de la gestion pratiquée en forêt, qui intègre la prise en compte du changement climatique : sélection d'espèces résistantes à des températures plus importantes, adaptation de la sylviculture, ...

La Société Forestière a mis en place dès 2006 des directives de sylviculture en vue d'adapter les forêts au changement climatique. Des réflexions sont menées afin de limiter la consommation en eau des peuplements, notamment dans les périodes estivales où l'eau est le moins disponible.

### Infrastructures, mobilité durable, tourisme

#### Infrastructures et ingénierie

##### Egis

Egis dispose d'une offre étendue en gestion des risques climatiques (notamment inondation) et conseil en adaptation au changement climatique. Réalisation en 2012-2013 d'une étude de référence pour la Banque Mondiale, avec Climact.

## **Mobilité durable**

### **Transdev**

Dans certaines zones (exemple : Golfe du Mexique) cette question est sensible et les réseaux peuvent être impliqués dans des programmes d'adaptation (ex programme d'évacuation de la ville à la Nouvelle Orléans, dont le réseau NORTA dispose d'un système d'information du public et de "ramassage" spécifique en cas d'alerte). Dans le cas de son système de maîtrise des risques, le Groupe conduit actuellement un travail sur la "continuité d'activité", visant à intégrer dans ses procédures des réactions aux aléas d'exploitation (dont le changement climatique).

## **Tourisme**

### **Compagnie des Alpes**

Les Domaines skiables sécurisent les débuts et fins des saisons en déployant un réseau de neige de culture sur les parties exposées au manque d'enneigement naturel (retours stations notamment). Ils cherchent aussi à diminuer la hauteur de neige nécessaire à la skiabilité des pistes, en épierrant, engazonnant et profilant la piste en été. Enfin, les techniques de damage des pistes permettent de mieux conserver la neige présente. Les Parcs de loisirs sont peu sensibles aux conséquences du changement climatique.

## **Immobilier**

### **Icade**

Anticipant les caractéristiques de la ville de demain, l'adaptation aux conséquences du changement climatique devient un sujet de veille. Consciente des perturbations que le changement climatique peut générer au niveau mondial sur l'économie (raréfaction de matières premières, chute de rendements agricoles, augmentation du coût des énergies, franchises d'assurances), Icade Foncière, bien que peu impactée aujourd'hui en raison de son activité principalement localisée en Île-de-France, prend en compte cet enjeu, notamment dans une vision moyen long terme et reste en veille active.

A titre d'exemple, deux actions concrètes mises en place par la foncière pour améliorer l'expertise d'Icade :

- Adhésion en 2013 au Club ViTeCC (Villes, Territoires, Energies et Changement Climatique) réunissant les experts publics et privés du changement climatique et du carbone sous l'égide de CDC Climat.
- Financement d'une étude sur l'agriculture urbaine avec l'École des Ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP) et CDC Biodiversité.

**Pour en savoir plus sur d'autres entités du Groupe, se référer aux parties Logement, Transition énergétique et écologique, Infrastructures, mobilité durable et tourisme du rapport de responsabilité sociale 2013.**